

FIN DE L'INTERDICTION DES VISITES AU 2^e ÉTAGE DE L'INSTALLATION DE HAVRE-SAINT-PIERRE (SOINS DE COURTE DURÉE)

Havre-Saint-Pierre, le 28 février 2017 – Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord tient à informer la population que l'interdiction de visites est maintenant levée au 2^e étage de l'installation de Havre-Saint-Pierre (soins de courte durée). Cette mesure avait été mise en place dans le but de protéger l'ensemble des résidents et la population en raison de la présence de cas de syndromes respiratoires.

Nous remercions l'ensemble de la population pour sa collaboration tout au long de cette période.

Si votre état ou celui d'un proche vous préoccupe et que vous avez des questions ou des inquiétudes, vous pouvez contacter en tout temps le service Info-Santé au numéro 811.

- 30 -

Source : Myriam Gagné
Agente d'information
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord
418 589-9845, poste 2281